

Blois, le 24 JUN 2022

Affiché le 24 JUN 2022

**Groupement des Activités, des Emplois,
des Compétences
et des Parcours Professionnels**

Service Ressources Humaines SPP-PATS

N° ASS/GAECPP-P/2022/FD/BR

Affaire suivie par : Mme B. ROULLET

NOTE D'INFORMATION N° 2022- 36

Président	<input type="checkbox"/>	Préfecture	<input type="checkbox"/>	Conseil Départemental	<input type="checkbox"/>
Comité de direction	@	Groupement Territorial Nord	<input type="checkbox"/>	CS	@
Pôle Opérationnel	@	Groupement Territorial Sud	<input type="checkbox"/>	CPI	<input type="checkbox"/>
SSSM	@	CTA-CODIS	@	Tous syndicats	<input type="checkbox"/>
Groupement Administration	@	Centre de formation	@	UDSP	<input type="checkbox"/>
GAECPP	@	CSP Blois-Nord	@	Personnels concernés	<input type="checkbox"/>
Group. des Services Techniques	@	CSP Romorantin-Lanthenay	@	Centres concernés	<input type="checkbox"/>
Group. Gestion des Risques	@	CSP Vendôme	@		

REDACTION-MODIFICATIONS

Indice	Initiateur	Date	Modification(s)
0	Cne Pascal VASSEUR	08/06/2022	

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE

POSTE A POURVOIR A COMPTER DU : 1^{er} septembre 2021

GROUPEMENT : Gestion des Risques

GRADE : Capitaine / Lieutenant de SPP

FONCTION : Chef du service prévention (Titulaire du PRV2)

MISSIONS FONCTIONNELLES :

Sous l'autorité du chef de groupement :

- Animer et manager l'équipe du service prévention,
- Représenter le DDSIS lors des missions de prévention,
- Participer à l'animation de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendies et de panique et des commissions d'arrondissement,
- Assurer l'instruction des dossiers ERP et participation aux commissions de sécurité,
- Assurer un rôle de conseiller technique auprès du DDSIS, des acteurs institutionnels et des pétitionnaires sur les réglementations applicables et ce qu'elles imposent,
- Administrer le logiciel métier CR+,
- Assurer la veille réglementaire dans le domaine de la prévention,
- Participer en qualité de président de jury aux jurys SSIAP,

MISSIONS OPERATIONNELLES (EN FONCTION DU GRADE DETENU) :

- Capitaine : Chef de colonne,
- Lieutenant : Chef de groupe /officier CODIS renforcé/officier PCC ou PCS.

PROFIL :

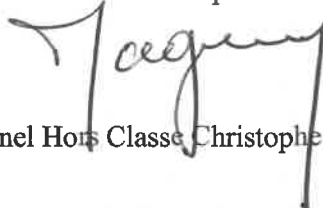
- Savoirs :
 - Connaitre son environnement professionnel,
 - Connaitre l'organisation territoriale et fonctionnelle du SDIS 41,
 - Maitrise du référentiel réglementaire contre les risques d'incendie dans les ERP et des textes connexes,
 - Maitrise du règlement opérationnel et des consignes départementales,
 - Maitrise du règlement intérieur du SDIS,
 - Maitrise des règles de déontologie, d'éthique et de loyauté,
 - Maitrise des techniques de gestion et de commandement opérationnel,
 - Maitrise des applications informatiques liées au métier.
- Savoir-faire :
 - Savoir organiser l'activité d'un service,
 - Savoir rendre compte de son activité,
 - Savoir identifier le référentiel réglementaire,
 - Savoir analyser la conformité des dossiers aux textes,
 - Savoir élaborer et présenter des prescriptions,
 - Savoir proposer un avis sur un dossier de sécurité et sur un ERP,
 - Savoir rédiger de manière claire, précise et concise,
 - Savoir rapporter devant une commission,
 - Savoir mettre en œuvre les procédures internes et faire appliquer les notes de service,
 - Savoir prendre des décisions,
- Savoir-être :
 - Disposer de qualités managériales certaines,
 - Faire preuve de disponibilité,
 - Agir avec professionnalisme, méthode et rigueur,
 - Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse,
 - Avoir le sens des responsabilités,
 - Détenir des qualités relationnelles et disposer de facilités à communiquer,
 - Être force de proposition.

REGIME DE TRAVAIL / REMUNERATION / AVANTAGES :

- Service Hors Rang avec des astreintes opérationnelles ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire ;
- Participation employeur prévoyance ;
- Titres restaurant ;
- Véhicule et téléphone de service.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : les candidatures sont à transmettre au GAECPP sous couvert des chefs de pôle et de groupement **avant le 1^{er} juillet 2022.**

Le Directeur Départemental,



Colonel Hors Classe Christophe MAGNY